

MEETING QUALIFICATIF

Côte d'Azur

| MEETING QUALIFICATIF | | |
|--|---|--------------------|
| Qualificatifs aux championnats France N2 Jeunes, Cadets et Minimes | Du samedi 24 au dimanche 25 janvier 2009 | Bassin 50 m |
| Benjamins 13 ans (1996) Minimes / Cadets / Juniors / Seniors | | NICE Jean Bouin |
| engagementscrca@aol.com | Date limite des engagements : Mardi 20 Janvier 2009 | |

| | |
|---------------------------|---|
| Date : | Samedi 24 et dimanche 25 Janvier 2009 |
| Catégorie d'âges : | Minimes/Cadets/Juniors/Seniors + Benjamins 13 ans (1996) |
| Bassin : | 50m – 8 lignes – chronométrage électronique |
| Horaires : | Samedi et dimanche 07H30 - 09H00 et 14H00 - 15H30 |
| Lieu : | NICE |
| Objectif : | Qualificatifs aux championnats de France N2, Jeunes Cadets et Minimes. |

Programme :

| 1^{ère} réunion Samedi matin | 2^{ème} réunion Samedi après midi |
|---|--|
| 50 papillon 100 nage libre 200 4 nages 1500 nage libre garçons | 50 brasse 50 nage libre 100 papillon 200 dos 800 nage libre filles |
| 3^{ème} réunion Dimanche matin | 4^{ème} réunion Dimanche après midi |
| 50 dos 200 nage libre 100 brasse 400 4 nages | 200 papillon 100 dos 200 brasse 400 nage libre |

Toutes les courses seront nagées classements aux temps toutes catégories confondues.

REGLEMENT SPORTIF :

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs Seniors/Juniors/Cadets/Minimes ayant réalisé les temps des grilles Inter région Sud-Est (par année d'âge) lors des compétitions organisées par leurs Régions. Pour les Benjamins 13 ans (1996), ceux-ci devront avoir réalisé la grille de temps régionale Minimes 1ère année.

Un nageur ne peut participer **qu'à 2 courses maximum par réunion.**

ENGAGEMENTS :

- **Engagements des clubs, envoyés au Comité Régional dont il dépend, pour vérifications.**
- **Chèque libellé à l'ordre de son Comité Régional d'appartenance.**

Le règlement financier sera effectué par chaque comité, à l'aide d'un seul chèque libellé à l'ordre de F.F.N. Côte d'Azur.

Ils doivent parvenir au format PCE par mail (engagementscrca@aol.com). au comité Régional Côte d'Azur pour le **MARDI 20 JANVIER 2009 - 12H00, délai de rigueur.**

Le chèque correspondant (**8,00 euros par engagement**) et le récapitulatif financier doivent parvenir au Comité Régional par courrier, avant le début de la compétition.

RECOMPENSES : Les 3 premiers Minimes, Cadets, Juniors/Seniors.

LA REGLE DE 1 DEPART PAR COURSE SERA APPLIQUEE.

Les clubs auront la possibilité de s'entraîner de 18H00 à 20H00 le vendredi 23 Janvier 2009 à la Piscine de Nice/Jean Bouin.

Réunion technique, sur place à 19h00

Adresse de la piscine Jean Bouin

**Palais des Sports Jean Bouin
2 rue Jean Allègre
06000 NICE**